



Psychothérapie - formation à l'étranger

Allemand Anglais **Espagnol**

Psychothérapeutes de pays tiers, de l'UE, de la CEE et de la Suisse

Approbation

Après vos études de médecine humaine à l'étranger, vous souhaitez exercer durablement et sans restriction en Allemagne en tant que psychothérapeute? Dans ce cas, vous avez besoin d'une autorisation officielle obligatoire - l'Approbation.

Autorisation de travailler (Berufserlaubnis)

Il est également possible de demander une autorisation professionnelle pour travailler temporairement et de manière limitée en tant que psychothérapeute. Celle-ci n'est toutefois valable que pour une durée de deux ans et se limite à une activité sous supervision (non indépendante et non dirigeante).

Dans le Bade-Wurtemberg, l'Approbation e l'autorisation de travailler doivent être demandés auprès du Regierungspräsidium de Stuttgart.

Vous avez besoin de plus d'informations?

Pour en savoir plus sur le sujet consultez notre

FAQ (la foire aux questions): professions de la santé (en allemand)

Informations générales

Si vous avez terminé votre formation dans un État de l'Union européenne ou en dehors de l'Union européenne et que vous souhaitez exercer votre profession de psychothérapeute en République fédérale d'Allemagne de manière illimitée et durable, vous avez besoin d'un droit d'exercice (*Approbation*).

Ce droit d'exercice est délivré indépendamment de votre nationalité.

La base légale pour l'exercice de la profession de psychothérapeute est la loi sur les psychothérapeutes (nouvelle version) du 15.11.2019 (*PsychThG-neue Fassung*). Toute personne souhaitant obtenir le droit d'exercice doit justifier d'une formation psychothérapeutique nationale achevée ou d'une formation étrangère équivalente et remplir les conditions personnelles requises pour exercer cette profession.

Une demande avec une formation provenant d'un pays non membre de l'UE (pays tiers) est examinée conformément au § 11 PsychThG.

Une demande avec une formation provenant de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse est examinée conformément au § 12 PsychThG.

Une demande du droit d'exercice (*Approbaton*) avec une formation étrangère ne peut être traitée que si la compétence locale du Regierungspräsidium Stuttgart est établie. Cela signifie qu'il doit être possible de prouver que la profession de psychothérapeute sera exercée dans le Bade-Wurtemberg. Pour ce faire, veuillez envoyer une preuve appropriée, par exemple la déclaration d'un employeur potentiel dans le Bade-Wurtemberg (par exemple une clinique ou un cabinet médical) selon laquelle il y a un intérêt à l'embauche en cas d'obtention le droit d'exercice. Si des circonstances personnelles sont invoquées (par exemple, des proches parents dans le Bade-Wurtemberg), il convient également de fournir des documents appropriés permettant de le démontrer de manière compréhensible.

La loi sur les psychothérapeutes a changé le 01.09.2020. Il faut désormais obtenir un bachelor (polyvalent) en psychologie et un master en psychologie clinique et psychothérapie avec des contenus d'apprentissage précis, régis par le règlement sur le droit d'exercice des psychothérapeutes (*PsychThApprO*) promulguée en application de la *PsychThG*, pour pouvoir obtenir le droit d'exercice (*Approbaton*) en tant que psychothérapeute. Une fois le droit d'exercice (*Approbaton*) obtenu, il est possible de suivre une formation continue pour devenir psychothérapeute spécialisé. Pour pouvoir s'installer dans son propre cabinet et être agréé par les caisses d'assurance maladie (*Kassenzulassung*), il faut également suivre cette formation. La Chambre des psychothérapeutes du Land de Bade-Wurtemberg est responsable de l'organisation de la formation continue.

L'examen d'équivalence de la formation étrangère avec la formation psychothérapeutique allemande se déroule en deux étapes :

1. La qualification professionnelle étrangère doit donner directement accès à la profession de psychothérapeute dans l'État dans lequel elle a été obtenue. Elle doit être comparable à l'autorisation allemande d'exercer la profession (qualification de référence).
2. Si tel est le cas, l'équivalence du contenu de la qualification professionnelle acquise avec la qualification professionnelle d'un psychothérapeute en Allemagne est vérifiée en comparant les contenus de la formation étrangère avec les contenus du cursus de Bachelor et de Master conformément au *PsychThApprO*. Les contenus de formation pour le bachelor sont réglés dans l'annexe 1 au § 8 n° 1 *PsychThApprO* et les contenus de formation pour le master dans l'annexe 2 au § 8 n° 2 *PsychThApprO*.

L'examen d'équivalence tient compte du diplôme universitaire et, le cas échéant, de la formation initiale ou continue de troisième cycle.

En cas de différences substantielles constatées dans le cadre d'une formation provenant d'un pays tiers, qui ne peuvent être compensées par une expérience professionnelle psychothérapeutique appropriée, un examen de connaissances peut être effectué pour compenser les différences.

En cas de différences substantielles constatées dans une formation provenant de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse, qui ne peuvent pas être compensées par une expérience professionnelle psychothérapeutique appropriée, il est possible de choisir entre le passage d'une épreuve d'aptitude ou des mesures d'adaptation pratiques pour compenser les différences.

Une fois que l'on a obtenu son droit d'exercice (*Approbaton*) et que l'on a suivi une formation ou une formation continue psychothérapeutique à l'étranger, on peut demander à la Chambre des psychothérapeutes du Land de Bade-Wurtemberg l'équivalence de sa formation ou de sa formation continue psychothérapeutique étrangère avec la formation continue allemande de psychothérapeute spécialisé.

[Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren](#)

La demande du droit d'exercice (*Approbat*ion) de la profession de psychothérapie est envoyée par courrier au Regierungspräsidium de Stuttgart, accompagnée des documents suivants en simples copies, sous la forme d'une lettre informelle signée personnellement et indiquant les coordonnées du demandeur (nom, adresse, date et lieu de naissance) ainsi qu'une déclaration selon laquelle il n'a pas déposé sa demande dans un autre Land:

Regierungspräsidium Stuttgart
Landesanererkennungsstelle für Gesundheitsberufe (LAFG BW)
Frau Metz-Jülg
Unité 95.2
Ruppmannstr. 21
70565 Stuttgart

- Preuve d'identité (carte d'identité)
- Tableau des formations suivies en langue allemande (CV/cours de formation)
- Titres de formation obtenus à l'étranger avec traduction en allemand (diplôme de fin d'études avec aperçu des matières/notes, aperçu des matières/heures, aperçu des matières/heures/notes)
- Répartition détaillée des contenus disciplinaires de la formation (curriculum / programme d'études) de la période d'études ou de formation (si non disponible, veuillez nous consulter)
- Attestation d'autorisation d'exercice de la profession dans l'État d'origine avec traduction en allemand
- Autres qualifications, si elles sont nécessaires pour établir l'équivalence

Tous les documents de formation relatifs au contenu doivent être remis dans leur intégralité. Les documents envoyés après l'évaluation peuvent n'avoir qu'une valeur probante limitée. Les documents rédigés en anglais peuvent être envoyés sans traduction, c'est-à-dire en anglais.

Une fois l'examen d'équivalence effectué, ces documents ainsi que les autres documents nécessaires à l'obtention de l'autorisation d'exercer ne doivent être envoyés par courrier qu'avant la délivrance du certificat du droit d'exercice (*Approbat*ion), sous forme de copies certifiées conformes par l'administration. Vous en serez informé en temps voulu.

[Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren](#)

Connaissances linguistiques

Pour obtenir le droit d'exercice (*Approbat*ion) l'autorisation d'exercer, vous devez posséder les connaissances de la langue allemande nécessaires à l'exercice de la profession. Les connaissances linguistiques requises sont de niveau C 1 avec des connaissances en langue spécialisée de niveau C 2. Les connaissances en langue spécialisée sont attestées par la réussite d'un examen de langue spécialisée qui se déroule auprès de la Chambre des psychothérapeutes du Bade-Wurtemberg à Stuttgart. Vous serez inscrit(e) à cet examen en temps voulu par par le Regierungspräsidium Stuttgart si vous avez déposé une demande de droit d'exercice (*Approbat*ion). Si vous avez suivi une scolarité ou une formation de plusieurs années en langue allemande, il n'est pas nécessaire de passer l'examen de langue spécialisée.

Le droit d'exercice (*Approbat*ion) peut être délivrée après constatation de l'équivalence de la formation, si nécessaire après avoir réussi l'examen de langue spécialisée, après avoir présenté un certificat médical actuel attestant de l'aptitude à la santé pour la profession de psychothérapeute, une déclaration d'impunité et un certificat de bonne conduite de type 0.

Aucun grade académique (par exemple doctorat, bachelor, master, diplôme) n'est inscrit sur le certificat du droit d'exercice (*Approbation*), car les grades académiques ne font pas partie du nom.

[Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren](#)

Autorisation d'exercice temporaire de la profession

Dans l'attente d'un examen de langue ou de connaissances, il est possible de demander l'obtention du droit temporaire d'exercice (*Berufserlaubnis*) de la profession de psychologue conformément au § 3 de la loi sur la psychologie (*PsychThG*) pour les personnes ayant suivi une formation dans un pays tiers et pouvant justifier d'un certificat de langue B2 et d'une promesse d'embauche dans le Bade-Wurtemberg. Ce droit temporaire d'exercice (*Berufserlaubnis*) permet de travailler jusqu'à deux ans en tant que psychologue dans un établissement du Bade-Wurtemberg.

[Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren](#)

Plus d'informations

Si l'examen révèle que le droit d'exercice (*Approbation*) ne peut pas être accordée en raison d'un manque de qualification de référence, il est possible, conformément au § 27 de la PsychThG (réglementation transitoire), de terminer la formation de psychologue psychologue selon l'ancienne version de la PsychThG avec un droit d'exercice (*Approbation*) jusqu'au 01.09.2032 au plus tard (tant que le cycle d'études de bachelor a commencé avant le 01.09.2020) avec un master en psychologie étranger équivalent qui contient la branche psychologie clinique. Si votre master en psychologie a été obtenu avec la branche psychologie clinique, celui-ci peut remplir les conditions d'accès à la formation de psychologue conformément au § 5 de l'ancienne version de la PsychThG en tant qu'équivalent au diplôme de master allemand en psychologie, en liaison avec la réglementation transitoire conformément au § 27 de la nouvelle version de la PsychThG. Vous pouvez déposer votre candidature directement auprès d'un centre de formation en psychologie reconnu par l'État. L'établissement de formation qui souhaite vous accueillir en tant que candidat à la formation de psychologue demande pour vous un renseignement juridique sur l'existence de la condition d'accès auprès du Regierungspräsidium Stuttgart.

[Liste des centres de formation](#) (en allemand)

Une autre possibilité d'exercer une activité psychologique au sens de la médecine est l'autorisation de pratiquer la psychologie (*Heilpraktikererlaubnis für Psychotherapie*) selon la loi sur les praticiens de la santé (*Heilpraktikergesetz, HPG*), avec laquelle on est autorisé de manière limitée à effectuer des traitements psychologiques. La demande peut être déposée auprès du service de santé compétent pour votre lieu de résidence.

Il n'existe pas de reconnaissance officielle de la part des autorités allemandes pour l'exercice de la profession de psychologue. Il est possible de postuler directement en tant que psychologue avec vos certificats de fin d'études étrangers et l'employeur décidera lui-même s'il considère vos diplômes comme adaptés au poste.

Cliquez ici pour obtenir des [informations sur la reconnaissance d'un diplôme universitaire en psychologie obtenu à l'étranger pour exercer la profession de psychologue en Allemagne.](#) (en allemand)

[Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren](#)

Contact

Contact

Psychothérapie

Karin Metz-Jülg

Unité 95.1

[0711 904-39219](tel:071190439219)

karin.metz-juelg@rps.bwl.de

[Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren](#)



Regierungspräsidium Stuttgart

Contact

Reconnaissance des diplômes étrangers dans le domaine de la santé

Regierungspräsidium Stuttgart

[Unité 95.1](#)

Landesankennungsstelle für Gesundheitsberufe (LafG BW)

Ruppmannstraße 21

70565 Stuttgart

Veuillez envoyer les documents de demande uniquement par voie postale.

[Formulaire de contact](#)

[FAQ professions médicales universitaires](#) (en allemand)